

Grille des salaires 2021

Les partenaires sociaux de la branche des métiers de l'automobile qui s'étaient réunis le 19 janvier 2021 ont signé un avenant n°97 prévoyant la revalorisation des salaires minima des professions relevant de la convention collective n° 1090.

Compte tenu de la crise sanitaire survenue l'an dernier, les organisations représentatives des professions dépendant de la convention nationale des services de l'automobile (n° 1090), dont font partie les auto-écoles, n'ont pas pu se réunir en 2020 pour discuter d'une éventuelle hausse des salaires minima à appliquer en 2021. Finalement, elles se sont retrouvées le 19 janvier 2021 et ont décidé de revaloriser les salaires minima pour l'année 2021.

Une application rétroactive au 1^{er} janvier 2021

Mais pour que cette augmentation n'intervienne pas trop tard dans le courant de 2021, les partenaires sociaux ont décidé de faire appliquer la hausse au 1^{er} janvier 2021 pour les entreprises adhérentes des organisations signataires, sans attendre la publication au *Journal Officiel* de l'arrêté d'extension. En effet, à l'heure où nous bouclons ce magazine, ce dernier n'était pas encore paru. Quant aux autres entreprises entrant dans le champ d'application de la convention collective, elles devront appliquer la hausse prévue lors de la parution de l'arrêté au *Journal Officiel*, mais également effectuer un rattrapage sur les salaires, en prenant en compte la revalorisation des minima au 1^{er} janvier 2021. Bref, si l'on met cette lourdeur administrative de côté, cela signifie que la nouvelle grille des salaires entre en vigueur au 1^{er} janvier 2021, de façon plus ou moins rétroactive. À noter que si les enseignants de la conduite titulaires du Bepecaser débutent au niveau 3, ceux titulaires du Titre Pro ECSR commencent au niveau 9. La valeur du point formation-qualification est portée à 3,39 euros au lieu de 3,38 euros et le montant de l'indemnité de panier passe de 5,93 euros à 5,94 euros. ■ S. A.

Salaires des employés

Fonction	Échelons	Salaire mensuel brut	
		Précédemment	À compter du 01/01/2021
■ Non professionnels	1	1 568 €	1 579 €
	2	1 584 €	1 595 €
■ Enseignant de la conduite automobile titulaire du Bepecaser	3	1 601 €	1 612 €
	4	1 622 €	1 633 €
	5	1 649 €	1 660 €
■ Enseignant de la conduite automobile titulaire du Titre Pro	9	1 823 €	1 834 €
	10	1 864 €	1 875 €
	11	1 914 €	1 925 €
■ Enseignant de la conduite deux-roues ou groupe lourd	6	1 682 €	1 693 €
	7	1 714 €	1 725 €
	8	1 766 €	1 777 €
■ Coordinateur d'enseignant auto	6	1 682 €	1 693 €
	7	1 714 €	1 725 €
	8	1 766 €	1 777 €
■ Coordinateur d'enseignant moto et groupe lourd	9	1 823 €	1 834 €
	10	1 864 €	1 875 €
	11	1 914 €	1 925 €

Salaires des agents de maîtrise

Fonction	Échelons	Salaire mensuel brut	
		Précédemment	À compter du 01/01/2021
■ Formateur d'enseignant	20	1 963 €	1 974 €
	21	2 023 €	2 034 €
	22	2 093 €	2 104 €
	23	2 220 €	2 231 €
	24	2 352 €	2 363 €
	25	2 484 €	2 495 €

Salaires des cadres

Fonction	Échelons	Salaire mensuel brut	
		Précédemment	À compter du 01/01/2021
■ Directeur pédagogique	IA	2 220 €	2 231 €
	IB	2 352 €	2 363 €
	IC	2 483 €	2 494 €
■ Cadre supérieur	IIIA	3 396 €	3 407 €
	IIIB	3 659 €	3 670 €
	IIIC	3 921 €	3 932 €
■ Cadre dirigeant	IVA	4 182 €	4 193 €
	IVB	4 443 €	4 454 €
	IVC	4 706 €	4 718 €

Administration / Comptabilité : salaires des employés et agents de maîtrise

Fonction		Échelon	Salaire mensuel brut	
			Précédemment	À compter du 01/01/2021
Administration	■ Employé(e) administratif(ve)	3	1 601 €	1 612 €
		4	1 622 €	1 633 €
		5	1 649 €	1 660 €
	■ Secrétaire	6	1 682 €	1 693 €
		7	1 714 €	1 725 €
		8	1 766 €	1 777 €
	■ Secrétaire confirmée	9	1 823 €	1 834 €
		10	1 864 €	1 875 €
		11	1 914 €	1 925 €
	■ Chef de groupe administratif/ Assistant(e) de direction	20	1 963 €	1 974 €
		21	2 023 €	2 034 €
		22	2 093 €	2 104 €
Comptabilité	■ Employé(e) de comptabilité	3	1 601 €	1 612 €
		4	1 622 €	1 633 €
		5	1 649 €	1 660 €
	■ Comptable	6	1 682 €	1 693 €
		7	1 714 €	1 725 €
		8	1 766 €	1 777 €
	■ Comptable confirmé(e)	9	1 823 €	1 834 €
		10	1 864 €	1 875 €
		11	1 914 €	1 925 €
	■ Chef de groupe comptabilité	20	1 963 €	1 974 €
		21	2 023 €	2 034 €
		22	2 093 €	2 104 €